

Les engagements dans la Fraternité Saint-Pie X

Publié le 5 décembre 2019 · 3 min de lecture



Les Statuts de la Fraternité Saint-Pie X disent ceci au n°7 :

Les engagements sont renouvelés par tous les membres tous les ans à la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre. [...] En ce jour de bénédiction, que tous les membres prêtres ou futurs prêtres demandent à la Vierge fidèle la grâce de la fidélité à leurs engagements et la grâce de la parfaite unité dans la charité pour toute la Fraternité.

En conséquence, tous les membres de la Fraternité, qu'ils s'engagent pour la première fois ou qu'ils renouvellent leur engagement dans la Fraternité Saint-Pie X, prononcent en latin chaque 8 décembre cet acte d'oblation :

Seigneur, à qui tout appartient dans le ciel et sur la terre, je veux me donner à vous par une oblation volontaire ; je veux être à vous pour toujours.

Seigneur, dans la simplicité de mon cœur, je m'offre à vous, aujourd'hui, mon Dieu, pour vous servir à jamais, pour vous obéir, pour m'immoler sans cesse à votre gloire.

(par les prêtres seulement) RECEVEZ-MOI AVEC L'OBLATION SAINTE DE VOTRE PRECIEUX CORPS QUE JE VOUS OFFRE CHAQUE JOUR EN PRESENCE DES ANGES

QUI ASSISTÈNT INVISIBLEMENT A CE SACRIFICE, ET FAITES QU'IL PORTE DES FRUITS DE SALUT POUR MOI ET POUR TOUT VOTRE PEUPLE.

Pardonnez-moi, Seigneur, pardonnez-moi mes péchés pour la gloire de votre saint nom. Voici que je m'abandonne à votre miséricorde.

Je vous offre aussi tout ce qu'il y a de bien en moi, quelque faible, quelque imparfait qu'il soit, afin que, l'épurant, le sanctifiant, le perfectionnant sans cesse, vous le rendiez plus digne de vous.

Je vous offre aussi toutes les nécessités de mes parents, de mes amis, de mes frères, de mes sœurs, et de tous ceux qui me sont chers, de ceux qui m'ont fait, ou à d'autres, quelque bien pour l'amour de vous. (L. IV c. IX Imitation de Jésus-Christ)

Je me présente devant vous, Seigneur, avec un esprit humilié et un cœur contrit : recevez-moi et faites que mon sacrifice s'accomplisse aujourd'hui en votre présence, de telle sorte qu'il vous soit agréable, ô Seigneur notre Dieu.

Je vous prie, Seigneur, de recevoir favorablement mon offrande, d'établir mes jours dans votre paix, d'ordonner enfin que je sois préservé de l'éternelle damnation et enrôlé dans la troupe de vos élus. (Missel romain)

Ô ma Souveraine ! Ô ma Mère, je m'offre à vous tout entier ; et, pour vous donner une preuve de mon dévouement, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, tout moi-même.

Puisque je vous appartiens, ô ma bonne Mère, gardez moi, défendez moi comme votre bien et votre propriété. Amen ! (Manuel du chrétien)

Sources : Statuts, règlements et cérémoniaux de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Source : laportelatine.org/actualite/les-engagements-dans-la-fraternite-saint-pie-x

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France